

FACEBOOK de Didier B : réponse aux élus du SMD3

https://www.facebook.com/didier.bustamante.98/posts/pfbid0gYv3bHLkMZyASypqxEdpht8NYBTyGR8DVDij86sCbDKjssCAKeYWiSQ1cZED9sXQl?from_close_friend=1

J'ai aussi envoyé cette « Adresse » sur aux 37 autres communes de la CAB ainsi qu'aux autres Communautés de Communes adhérentes au smd3 qui ont donc aussi 1 ou des délégués au Comité Syndical du Smd3 et pour finir à la Presse....À cette heure aucun retour....Didier Bustamante

À Monsieur le Maire de Bergerac

Messieurs et Mesdames les Maires des communes de la CAB

Monsieur le Président de la Cab.

Bonjour,

Via la presse locale je viens de voir que l'ensemble des PAV situés sur la commune de Bergerac devraient commencer à être enterrés en début d'année 2027.

Les Bergeracois devraient donc être satisfaits de cette nouvelle.

Or pour ce qui est du "RESTE" sur le Dossier Smd3 je

trouve, entre autre, la Municipalité de Bergerac très silencieuse sur 2 aspects centraux., comme du reste la totalité des 38 communes de la Cab, tout comme la CAB elle même.

Le 1er concerne le ville de Bergerac dont le Smd3 ,dans sa grande largesse avait indiqué en 2025 que cette commune serait comme Périgueux dotée de PAV spécifiques pour la Collecte Unique des Déchets Alimentaires.

Comme vous êtes silencieux sur ce sujet je me demande si vous auriez, ou pas, renoncé à ces PAV?

Le second point concerne toutes les communes de la CAB, donc la CAB elle même.

Il concerne la nature du Mandat que vous allez donner aux 7 Délégués de la Cab qui siègent au sein du Comité Syndical du Smd3 qui se réunira courant septembre.

Ces Délégués de la Cab demanderont-ils, comme ce fut évoqué au dernier Comité Syndical du Smd3, qu'à partir du mois d'octobre l'accès aux PAV (et Poubelles pucées) dédié aux « Poches Poubelles Noires » soit rendu libre d'accès sans plus aucune contrainte du nombre de levées et ce jusqu'à la fin de l'année 2027 ?

C'est un point central sur lequel vous êtes restés muets après les débats au dernier Comité Syndical .

Enfin le dernier point qui rejoint la question de la collecte et de la gestion des Déchets Alimentaires vos délégués de la CAB siégeant au Comité Syndical vont-ils exiger un débat et un vote pour que toutes les communes, comme l'unique Périgueux, soient dotées de PAV et Poubelles spécifiques pour la Collecte des Déchets alimentaires ce qui suppose de délibérer sur la mise en place d'une Filière de Valorisation (Via compostage industriel ou méthanisation) de ces 25000 tonnes annuelles qui sont aujourd'hui toujours, soit enfouies,,soit Incinérées, ce qui est un comble.

Curieux et intéressé de connaître vos positions politiques sur ce Dossier de Service Public je reste à votre disposition.
Vous souhaitant bonne réception.

Bien amicalement, Didier Bustamante.
Tel 0656780807